

Chers confrères,

Un sujet de Santé Publique nous inquiète, la présence d'aluminium dans la plupart des vaccins.

Une méfiance croissante de la population vis-à-vis des vaccinations a débuté à la suite des excès indéniables qui ont eu lieu lors de certaines campagnes vaccinales massives (hépatite B, grippe H1N1). La sécurité vaccinale est désormais encore plus affaiblie du fait de la présence d'un adjuvant aluminique dans la majorité des vaccins et des problèmes que cette molécule pourrait parfois déclencher.

C'est ce qui a été exposé par le Pr. GHERARDI (Hôpital Henri Mondor du CHU de Créteil) à l'Académie de Médecine à propos de ses travaux sur la myofasciite à macrophages (MFM) en janvier 2014. « *Les Académiciens ont manifesté un vif intérêt pour cette problématique et ont émis des craintes sur la manière dont cette réflexion doit être présentée au public* » (Quotidien du Médecin du 9.01.2014).

Le rôle neurotoxique de l'aluminium n'est plus contestable et l'ANSM vient d'accorder un financement public à l'Unité INSERM du Pr. GHERARDI afin que son équipe puisse poursuivre ses recherches. Le Conseil d'État, suivant en cela des expertises médicales, a rendu quatre décisions favorables à l'existence d'un lien entre la myofasciite à macrophages et une injection préalable d'un vaccin aluminique.

Une méfiance légitime est donc logique. En attendant les résultats de ces recherches, il convient de respecter le principe de précaution. Il ne s'agit pas, bien évidemment, d'abandonner des vaccinations indispensables à la prévention de maladies graves. Il s'agit de laisser à chaque individu le choix de pouvoir se faire vacciner pour se protéger lui-même ou ses enfants grâce à un vaccin sans adjuvant à base d'aluminium.

Ceci est techniquement possible. Il existait jusqu'en mars 2001 un vaccin DTP Pasteur dont la production a été arrêtée pour des raisons purement commerciales. Quant à sa copie, le vaccin DTPolio Mérieux, utilisé depuis 1966, il a été retiré de la vente en juin 2008, au motif officiel d'une « hausse d'effets indésirables ». Cet argument est contesté par l'association E3M (personnes touchées par une MFM) qui vient de déposer plainte contre le laboratoire producteur soupçonné d'avoir falsifié les données de sa pharmacovigilance.

La ministre de la Santé s'était engagée au cours de la campagne présidentielle à respecter cette alternative: « [les familles] doivent également avoir le choix de faire procéder aux vaccinations obligatoires par des vaccins sans sel d'aluminium, d'autant plus que cela était le cas jusqu'en 2008 ».

La sécurité sanitaire impose qu'un DTPolio sans aluminium soit de nouveau disponible. Nous vous proposons pour cela de signer une pétition qui permettra de démontrer qu'un grand nombre de médecins s'inquiète de la disparition programmée d'un vaccin indispensable et son remplacement, par un substitut utilisant un adjuvant aluminique (Revaxis) qui est imposé à l'ensemble de la population de notre pays pour des motifs purement économiques. La pétition est disponible ici : <http://www.petition-medecins-dtpolio.fr/>.

Bien confraternellement,

Dr Dominique ERAUD, Présidente de la CNMSE (Coordination Nationale Médicale Santé Environnement)

Dr Dominique Le HOUZEC, Vice-président de la CNMSE

Serge RADER, Pharmacien, Fondateur et ancien Président de la Coopérative de Pharmaciens d'Ile de France

P.S. nous mettons à disposition sur ce site les argumentaires développés par l'association E3M, qui traitent tant de la toxicité de l'aluminium vaccinal, que des circonstances troubles ayant entouré la suspension du DTPolio sans aluminium.